

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille seize le 06 Décembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres en exercice : 33 titulaires - 12 suppléants	Résultats du vote :
Délégués présents : 25 délégués (21 titulaires – 4 suppléants)	Voix Pour : 25
Dont membres votants à voix délibérative : 25 délégués	Voix contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 28 Novembre 2016	Abstention : 0

Membres présents :

Titulaires : Mme Bonneau, Mr Magnier, Mr Fosset, Mme Fargette, Mr Morellon, Mr Dazard, Mr Gebka, Mr Saroul, Mr Godeau, Mr Chatelain, Mr Conversat, Mr Mathis, Mr Jacquin, Mr Petel, Mr Bandry, Mr Girardin, Mme Triconnet, Mr Coppeaux, Mr Bereaux, Mr Lantoine, Mr Bouvry.

Suppléants : Mr Marquigny, Mr Delahaye, Mr Martinet, Mr Paudière.

Membres absents excusés : Mr Krabal, Mme Tétard, Mr P. Simon, Mme Simon, Mme Boudoux, Mme Van Landeghem.

Membres absents (titulaires et suppléants) : Mr Lauweryns, Mr Stanislawski, Mr Cottez, Mr Jacquet, Mme Philippon, Mr Pillière, Mr Marinel, Mr Frex, Mr Dussaussoy, Mr Agron, Mr Lequeux, Mr Trabuc, Mr Picavet, Mr Freudenreich.

Assistaient également à la séance : Mr Bourgeois de la Société Véolia Eau.
Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

Est nommée secrétaire de séance : Mme Fargette.

Objet : Approbation de l'avenant N°1 au contrat pour la fourniture d'eau à la Société Greenfield SAS

N°20161203

- Vu le contrat de fourniture d'eau industrielle et d'eau potable signé le 25 Juillet 2003 entre la Société GREEFIELD SAS, l'Usesa, le Syndicat des Eaux de Château-Thierry et la Compagnie Générale des Eaux,

- Entendu les ajustements proposés au contrat par la passation de l'avenant N°1,

- Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- Vu l'avis favorable donné par les membres du bureau sur cet avenant en réunion du 22 Novembre 2016,

DECIDENT, après en avoir délibéré,

- D'ACCEPTER l'avenant N°1 au contrat pour la fourniture d'eau industrielle et d'eau potable à la Société GREENFIELD SAS,

- D'AUTORISER le Président à signer le contrat avec les parties signataires : le Président de la Société GREENFIELD SAS et le Directeur de Véolia Eau Compagnie Générale des Eaux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20161206-20161203-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/12/2016

Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Marcel CHATELAIN

